Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

Aulnat
L'esprit d'une vie nouvelle

Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat Partie n°1 de l'ancien cimetière
Concession n°33 - LAROCHE-GARNAUD
Délivrée le 02/04/1903 (en mairie)
dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : inconnus

Aujourd'hui, le 28 février 2025, à 09 heures 00 de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 27 janvier 2025 , régulièrement *publié dans la presse locale , sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de Monsieur Thierry MAGNON, fonctionnaire de police .

Il est précisé qu'aucun descendant ou successeur du concessionnaire ou personne chargée de l'entretien de la sépulture n'était présent malgré notre avis (affiché le 25/06/2023 et 27/01/2025 à la porte de la mairie et au cimetière, sur le site internet de la commune et dans la presse régionale)

Nous avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte du titre de concession dont une copie est ci-annexée

présence de végétation , dalle brisée, nombreuses fissures

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de Monsieur Thierry MAGNON, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police

Signature du maire

La fiche détaillée de la concession est joint en annexe du présent procès-verbal qui a été publié le 03/03/2025

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

Aulnat
L'esprit d'une vie nouvelle

CONCESSION N°33

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

LAROCHE-GARNAUD

Titre de concession : 33
Date d'acquisition : 29/09/1893
Cimetière : Partie n°2 de l'ancien cimetière
Etat général: présence de végétation , dalle brisée, nombreuses fissures
Superficie : 6 M² **Durée de la concession** : perpétuelle

Description de la concession : caveau
Objets funéraires : jésus en croix

Liste des défunts inhumés (connus) : inconnus

Observations :

RAPPEL DE LA PROCEDURE

Procès-verbal de constatation initial du 25/07/2023, avec les signatures de :
***** Christine MANDON (Madame le Maire) ;***
***** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT).***

Publication du Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :
- ***Du 26/07/2023 au 26/08/2023 ;***
- ***Du 12/09/2023 au 12/10/2023 ;***
- ***Du 27/10/2023 au 27/11/2023.***

Envoi à la préfecture le 30/11/2023

Visites de contrôle : 30/10/2023, 28/11/2023, 11/04/2024, 17/01/2025

Procès-verbal de constatation définitif du 28/02/2025, avec les signatures de :
***** Christine MANDON (Madame le Maire) ;***
***** Thierry MAGNON (Policier Municipal de la commune d'AULNAT***

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

☞ Plan

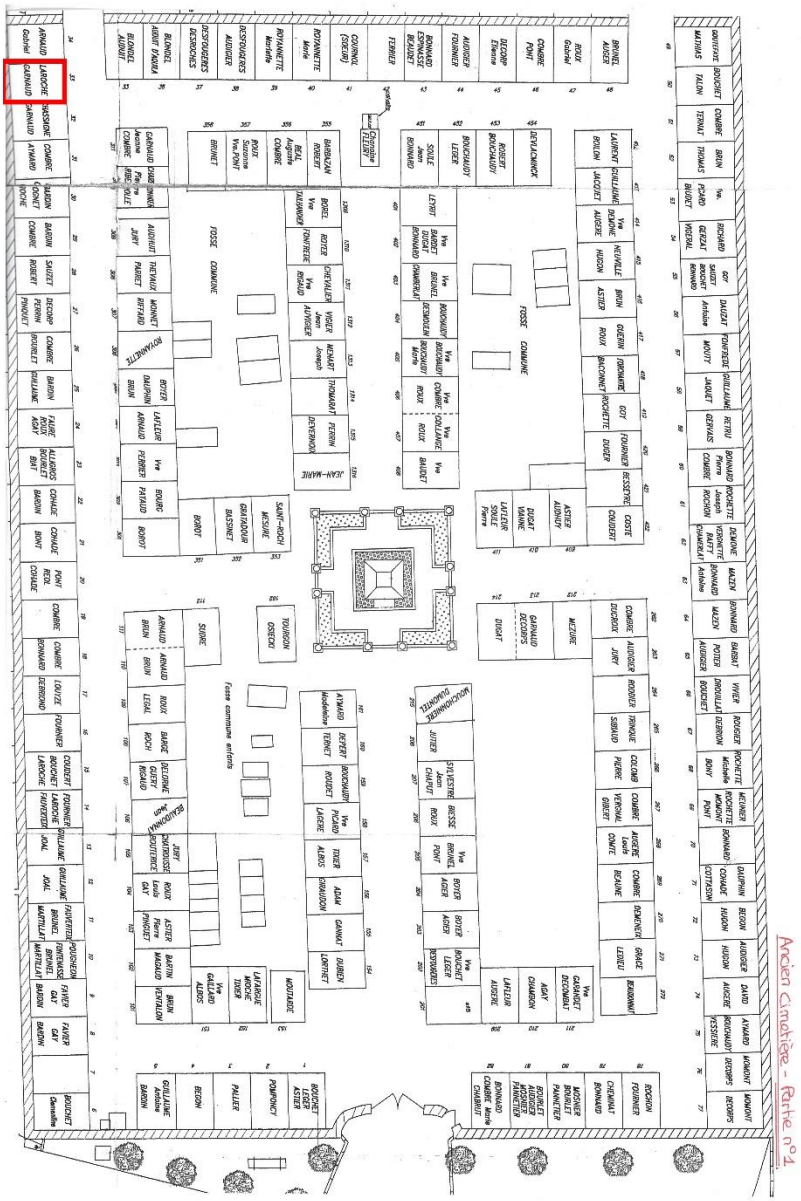

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

🗎 Acte de concession

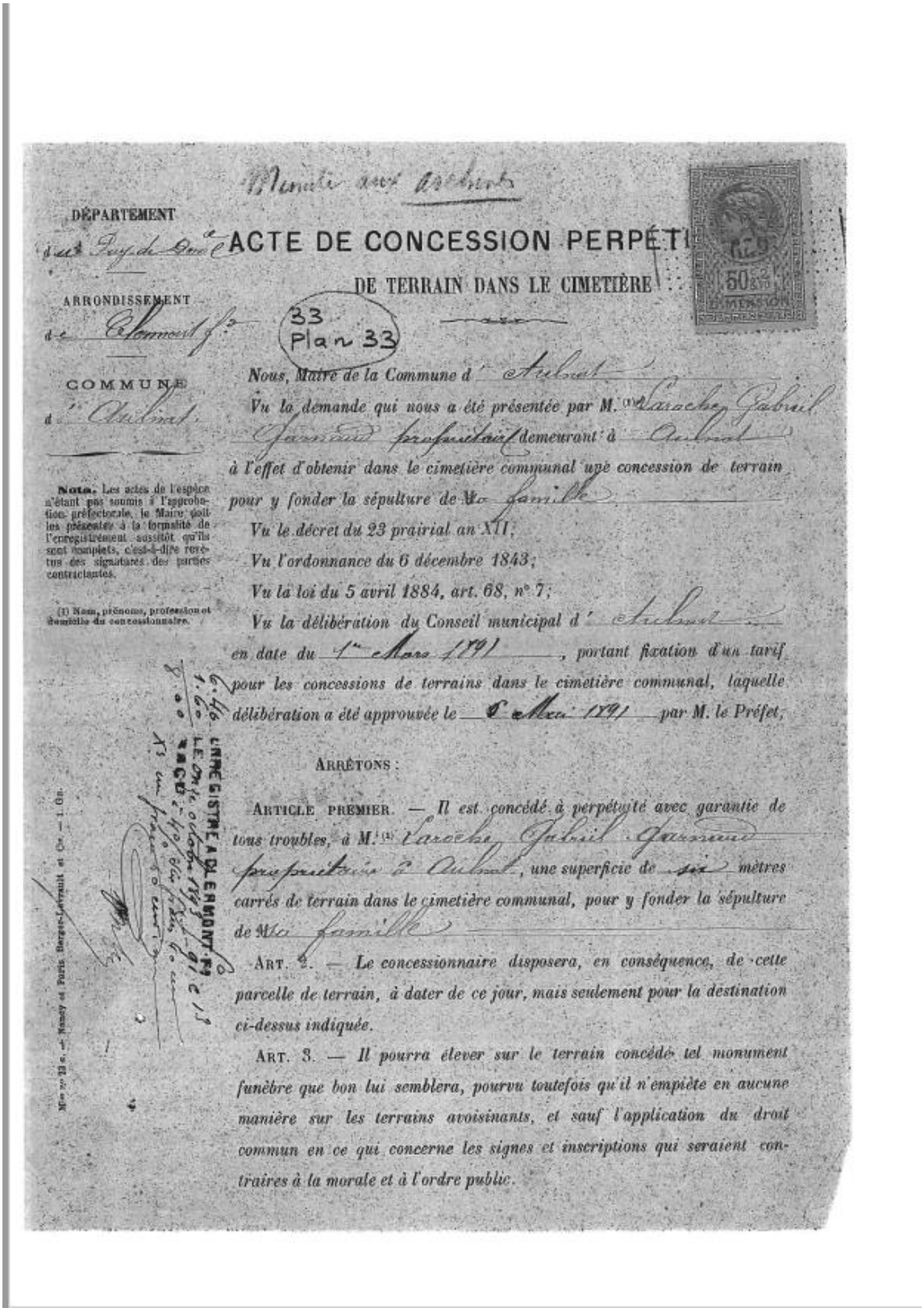

Minute aux archives

DÉPARTEMENT
du Puy de Dôme

ARRONDISSEMENT
de Clermont f.

COMMUNE
d'Aulnat

Nota. Les actes de l'espèce n'étant pas soumis à l'approbation préfectorale, le Maire doit les présenter à la formalité de l'enregistrement aussitôt qu'ils sont complets, c'est-à-dire revêtus des signatures des parties contractantes.

(1) Nom, prénoms, profession et domicile du concessionnaire.

ACTE DE CONCESSION PERPÉTUELLE

DE TERRAIN DANS LE CIMETIÈRE

33
Plan 33

Nous, Maire de la Commune d' Aulnat

Vu la demande qui nous a été présentée par M.[1] Laroche Gabriel Garnaud propriétaire *demeurant à* Aulnat

à l'effet d'obtenir dans le cimetière communal une concession de terrain pour y fonder la sépulture de ma famille

Vu le décret du 23 prairial an XII;

Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843;

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 68, n° 7;

Vu la délibération du Conseil municipal d' Aulnat

en date du 1er Mars 1891, *portant fixation d'un tarif pour les concessions de terrains dans le cimetière communal, laquelle délibération a été approuvée le* 5 Mai 1891 *par M. le Préfet;*

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER. — *Il est concédé à perpétuité avec garantie de tous troubles, à M.*[1] Laroche Gabriel Garnaud propriétaire à Aulnat, *une superficie de* six *mètres carrés de terrain dans le cimetière communal, pour y fonder la sépulture de* ma famille

ART. 2. — *Le concessionnaire disposera, en conséquence, de cette parcelle de terrain, à dater de ce jour, mais seulement pour la destination ci-dessus indiquée.*

ART. 3. — *Il pourra élever sur le terrain concédé tel monument funèbre que bon lui semblera, pourvu toutefois qu'il n'empiète en aucune manière sur les terrains avoisinants, et sauf l'application du droit commun en ce qui concerne les signes et inscriptions qui seraient contraires à la morale et à l'ordre public.*

6.40
1.60
8.00

ENREGISTRÉ A CLERMONT-F.
LE 6 octobre 1893 — 91 C 13
REÇU 2 40 [illegible]
[illegible]

Mme n° 33 c. — Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. — 1. Gn.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

2005

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

2023

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

☞ **Photographie du PV du 25/07/2023**

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

.☞ Photographie du PV du 28/02/2025

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI

Annexe – Procès-Verbal initial constatant l'état d'abandon d'une concession – N°33

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 063-216300194-20250603-CIM_2025_02-AI